

COMMUNE DE MITTELWIHR

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Mittelwihr
de la séance du 18 janvier 2011
sous la présidence de Monsieur Hugues SPENLEHAUER, Maire

Etaient présents :

Monsieur Hugues SPENLEHAUER, Maire,
Messieurs Alain KLEINDIENST et Jean-Jacques ZIRGEL, adjoints,
Monsieur Jean-Claude BURGHART, Madame Arlette ECKERT, Madame Eve FONNE,
Monsieur Hervé FRANTZ, Madame Fanny OSTER, Monsieur Philippe SCHEIDECKER,
Madame Marie-France SIEGLER, Monsieur Dominique WALTSBURGER et Monsieur
Christian WURTZ, conseillers municipaux.

Etait excusé, pas représenté :

Monsieur Jean-Michel HERRSCHER

Procurations :

Monsieur Olivier BERGER à Madame Fanny OSTER
Monsieur Gilbert LEIB à Monsieur Dominique WALTSBURGER

Secrétaire de séance :

Madame Martine OTTERMANN, Secrétaire de Mairie

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 2 novembre 2010
2. Forêt communale – Programme 2011 des travaux patrimoniaux et d'exploitation
3. Personnel communal – Modification de la durée de travail de Mademoiselle Karine BELZUNG
4. Personnel communal – Création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet
5. Hangar BALTZINGER – Renouvellement du bail à louer pour locaux à usage professionnel
6. Lotissement de la Krautenau – Cession des voiries et réseaux divers (VRD) du lotisseur SOVIA à la Commune
7. Divers :
 - Déclaration(s) d'intention d'aliéner
 - Syndicat Mixte Montagne-Vignoble et Ried – Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
 - ADAUHR – Projet "Complexe salle des fêtes-atelier communal-dépôt d'incendie"
 - Date du prochain Conseil Municipal : 1^{er} mars 2011

POINT N°1**Approbation du compte rendu de la séance du 2 novembre 2010**

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la séance du 2 novembre 2010.

Après délibération, le compte rendu est adopté avec 11 voix **POUR** et 3 **ABSTENTIONS**.

POINT N°2**Forêt communale – Programme 2011 des travaux patrimoniaux et d'exploitation**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Messieurs Arnaud BEZARD et Florent NEAULT, représentants de l'Office National des Forêts (ONF), employés par l'Unité Territoriale de Ribeauvillé, venus présenter le programme des travaux patrimoniaux et d'exploitation incluant l'état de prévision des coupes pour l'année 2011 ainsi que la proposition d'état d'assiette pour 2012.

L'intervention s'ouvre sur le bilan d'activité 2010 qui affiche un résultat positif de 7 987 € correspondant à la valeur nette des produits résultant des coupes de bois issus de la parcelle 3, soient 26 960 €, minorée des dépenses d'exploitation qui se sont élevées à 18 973 €.

Sur l'ensemble des travaux inscrits au programme prévisionnel 2010, il reste à réaliser :

- la plantation de marronniers au Hochwald,
 - la plantation de chênes sur la parcelle 2
(qui pourraient s'envisager dans le cadre d'une sortie scolaire, avec participation des élèves)
 - le dégagement de régénération sur les parcelles 1 et 2,
 - et l'élagage d'arbres d'élite sur la parcelle 5,
- pour un montant global estimé à 293 € hors taxes.

Les représentants de l'ONF proposent également de reconduire la balade sylvestre avec le Conseil Municipal, pour présenter les différents travaux sylvicoles réalisés dans le cadre de la convention signée avec la Commune, avant de détailler le programme prévisionnel 2011 qui se décompose comme suit :

PROGRAMME DES TRAVAUX PATRIMONIAUX 2011 - DEPENSES PREVISIONNELLES			
Détail par nature	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Investissement	1 430. 49 €	175. 02 €	1 605. 51 €
Fonctionnement (entretien)	2 303. 80 €	98. 74 €	2 402. 54 €
Total travaux, honoraires et assistance gestion de la main d'oeuvre	3 734. 29 €	273. 76 €	4 008. 05 €

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION 2011 - ETAT DE PREVISION DES COUPES			
Détail par nature	Dépenses HT	Recettes HT	Résultat net HT
Coupes à façonner (429 m ³) vendues sous contrat		21 410. 00 €	
- Abattage et façonnage	8 020. 00 €		
- Débardage	4 410. 00 €		8 980. 00 €
Coupes en vente sur pied (70 m ³)		1 050. 00 €	
- Honoraires	2 006. 00 €		
- Assistance à la gestion de la main d'oeuvre	401. 00 €		
- Autres	480. 00 €		
Recette nette prévisionnelle			7 143. 00 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à **l'UNANIMITE**,

- approuve le programme des travaux patrimoniaux, le programme des travaux d'exploitation (état prévisionnel des coupes et tableau prévisionnel des coupes vendues sous contrat) ainsi que l'état d'assiette tels que présentés ;
- autorise le report des travaux 2010 restant à réaliser, estimés à 293 € HT ;
- donne mandat à Monsieur le Maire pour donner son accord sur le projet de contrat présenté par l'Office National des Forêts.

POINT N° 3

Personnel communal – Modification de la durée de travail de Mademoiselle Karine BELZUNG

Vu la loi n° 83.634 du 13.7.1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84.53 du 26.1.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

- Vu** le décret n° 91.298 du 20.3.1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;
- Vu** l'avis du Comité Technique Paritaire du Centre de gestion, enregistré sous le n° M2010.83 en date du 6 décembre 2010 ;
- Vu** l'avis de la Commission du Personnel Communal réunie en date du 3 novembre 2010 ;

Monsieur le Maire :

- propose de modifier la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe titulaire, à compter du 1^{er} février 2011, et de fixer cette durée à 22 heures par semaine.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits du budget de l'exercice en cours (chapitre 64, articles 64.11 et 64.13).

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, avec 3 voix **POUR**, 8 voix **CONTRE** et 3 **ABSTENTIONS**,

- refuse de porter la durée hebdomadaire de travail du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe titulaire, à temps non complet, à 22 heures par semaine, à compter du 1^{er} février 2011 ;
- et décide de proposer à l'agent d'effectuer temporairement quatre heures complémentaires hebdomadaires.

Après nouveau délibéré, la seconde proposition est acceptée avec 12 voix **POUR** et 2 **ABSTENTIONS**.

POINT N° 4

Personnel communal – Création d'un poste d'adjoint technique de 2^e classe à temps non complet

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- Vu** le budget communal ;
- Vu** le tableau des effectifs ;

Vu l'avis de la Commission du Personnel Communal réunie en date du 3 novembre 2010 et du 17 janvier 2011 ;

Monsieur le Maire :

- propose de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2^e classe, à temps non complet, avec effet au 1^{er} février 2011, et de fixer la durée de travail afférente à ce poste à 25 heures par semaine.
Les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits du budget de l'exercice en cours (chapitre 64, articles 64.11 et 64.13).

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, avec 9 voix **POUR** et 5 **ABSTENTIONS**,

- décide de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2^e classe, à temps non complet, à compter du 1^{er} février 2011, selon une quotité correspondant à 25/35^e du temps plein ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- et autorise le Maire à signer tout acte y afférent.

POINT N° 5

Hangar BALTZINGER – Renouvellement du bail à louer pour locaux à usage professionnel

– Point reporté –

POINT N° 6

Lotissement de la Krautenau – Cession des voiries et réseaux divers (VRD) du lotisseur SOVIA à la Commune

– Point reporté –

POINT N° 7

Divers

- Déclaration(s) d'intention d'aliéner

- Syndicat Mixte Montagne-Vignoble et Ried – Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- ADAUHR – Projet "Complexe salle des fêtes-atelier communal-dépôt d'incendie"
- Date du prochain Conseil Municipal : le 1^{er} mars 2011 à 20h

Levée de séance à 23h⁵⁰